



loaction pour retard de vente

Par **nanette**, le **21/07/2011** à **14:08**

Bonjour

J ai vendu ma maison à une personne qui va me payer sur la vente de sa maison.
donc cascade sur 3

la vente devait se faire le 23 juillet mais repoussée car le premier n'a pas ses papiers de divorce.

le 2 eme (mon acheteur) a déjà commandé son déménageur qui arrive lundi prochain .

existe il une convention pour les 2 parties , sans lui remettre les clés bien sur, car je ne peu pas le laisser dehors avec ses meubles que les déménageurs remonte et mettent en place sur 2 jours.

mais je voudrais me proteger si les papiers de divorce du premier traine sur plusieurs mois . car moi j ai du louer pour rendre ma maison disponible.

merci de vos réponses

Par **fra**, le **21/07/2011** à **14:17**

Bonjour, Madame,

C'est le problème des ventes enchainées quand un grain de sable entre dans la mécanique de la première.

Dans le cadre de la première vente, la date butoir est-elle dépassée? Qu'en dit le Notaire ?

Par **nanette**, le **21/07/2011** à **14:36**

oui la date sera dépassée puisque nous avons j'usqu'au 27 juillet pour signer ma vente .

mon notaire est en vacances et reviens le 25 juillet

l'agence immobilière se propose de faire une convention entre moi et mes acheteurs pour le dépôt de ses meubles(avec un contrat assurance), puisque nous avons un courrier qui affirme l audience de la prononciation de divorce du premier acheteur pour le 2 aout.

et que la signature pour moi se fera au plus tard le 5 aout (ou des que les fonds seront chez mon notaire.

Par **fra**, le **21/07/2011** à **16:47**

Donc, la situation devrait être réglée sous peu.